

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Band: - (1900)
Heft: 4

Rubrik: Assemblée générale du 4 octobre 1900, petite salle de l'Institut
Autor: Groscurin, Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 4 octobre 1900, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1° Communications du Comité.

La candidature de M. Goutaland-Gut est acceptée à l'unanimité.

2° Rapport de M. Mercier sur la première question mise à l'étude pour le Congrès de Lausanne.

M. Mercier donne lecture du rapport suivant :

Que peut faire l'école pour développer et fortifier, chez les élèves, le goût de la campagne et empêcher l'émigration vers les villes ?

L'homme obéit à un instinct naturel, lorsqu'il fuit la solitude pour vivre auprès de ses semblables et former des agglomérations qui vont sans cesse s'augmentant. Le courant qui entraîne nos populations rurales vers la ville, et qui attire aujourd'hui l'attention des économistes n'est donc point une chose accidentelle, mais bien un de ces mouvements inéluctables, inhérents au caractère de l'homme et qui le poussent invinciblement vers un but dont aucune puissance ne saurait

le détourner. Comme tous les mouvements *attractifs*, celui-ci accélère sans cesse sa vitesse et c'est ainsi que nous assistons à l'extension énorme que les villes prennent aux dépens des campagnes.

Cependant, à côté de cette cause naturelle contre laquelle tous les efforts se briseront inutilement, il existe d'autres facteurs qui concourent dans une large mesure à l'accélération de ce mouvement et dont il sera peut-être possible, sinon de détruire, tout au moins d'atténuer les effets.

L'instruction publique, répandue à flots dans la seconde moitié de ce siècle, a pénétré jusque dans les couches les plus profondes de la société, les éclairant d'une lumière jusqu'alors inconnue, éveillant du même coup mille aspirations vers une vie plus spirituelle, plus détachée de la matière. Le développement de l'intelligence créa de nouveaux besoins qui demandèrent, non moins impérieusement que ceux du corps, à être satisfaits. Or, le paysan, constamment attaché à la glèbe, à cette terre quelquefois généreuse, plus souvent marâtre, ressentit bientôt le désir de rompre avec ce perpétuel et silencieux tête-à-tête, ou plutôt avec cette lutte de tous les jours, dès que se furent éveillés en lui des besoins intellectuels. Alors commença, ou mieux s'accrut cet exode des campagnards, allant demander aux grandes agglomérations une existence plus appropriée à leurs nouvelles aspirations.

On peut donc affirmer que la diffusion de l'instruction et le développement de l'intelligence sont les grands *impulseurs* de l'émigration vers les cités, les causes qui ont le plus contribué à détacher l'homme du travail des champs, travail prosaïque s'il en fut, n'en déplaise à l'ombre de Virgile.

Donc, les progrès de l'éducation sociale affinèrent les goûts, firent naître le désir d'une foule de jouissances qu'on n'avait pas même soupçonnées jusqu'alors et que la vie citadine pouvait seule satisfaire. Tous ceux que distinguait une intelligence quelque peu supérieure, poussés par des désirs plus ou moins ambitieux, quittèrent la charrue, non seulement de leur propre mouvement, mais le plus souvent suggestionnés par leur entourage. La réussite de quelques-uns éclipsa les échecs des autres et l'exemple devint contagieux.

L'agriculture, privée de ses meilleurs éléments, devait forcément devenir routinière et tomber dans le marasme où nous la voyons aujourd'hui. L'industrie et les moyens de transport,

par suite de leur immense extension, ont accaparé une foule de bras ; de là, augmentation du prix de la main-d'œuvre coïncidant avec une baisse énorme des produits agricoles, baisse amenée par la concurrence des pays d'outre-mer. Il en est résulté l'état actuel de cette branche importante de l'économie sociale, qui préoccupe avec raison tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de leur pays. Mille expériences ont été tentées, sans grand succès, et l'agriculteur, voyant ses efforts infructueux, ne trouvant comme compensation à son âpre labeur qu'une vie précaire, monotone dans son horizon borné, cède toujours plus facilement aux tentations de l'existence des villes. Les désillusions, les déceptions qu'il subira, l'obligation même de retourner demander son pain à cette terre qu'il aura délaissée n'empêcheront pas ses proches de suivre son exemple.

Si les considérations que nous venons d'émettre confirment toujours plus que le développement de l'intelligence marche de pair avec la déchéance croissante de l'agriculture, nous tenons à constater que cette affirmation, vraie pour le canton de Genève où la propriété est extrêmement morcelée, ne le serait plus si nous voulions en faire une généralité. Il va sans dire que, dans les contrées nouvelles où les exploitations agricoles se font sur une grande échelle, l'homme trouvant moyen de se servir de son intelligence et de ses connaissances, à même de voir ses efforts couronnés de succès et son ambition satisfaite, subira plus patiemment un exil volontaire qu'il saura devoir ne pas être de longue durée, et qui lui assurera l'indépendance matérielle, rêve ultime de tout humain.

Si donc l'instruction nous semble être le principal facteur de la dépopulation des campagnes, est-ce à dire que restreindre celle-ci soit un remède à proposer ? Certes, cela est loin de notre pensée ; on ne force point un courant à retourner en arrière ; cependant on peut le canaliser, le diriger dans un sens déterminé. Ici peut intervenir l'école dont le rôle, disons-le de suite, nous paraît devoir être bien effacé et dont tous les efforts risquent de rester infructueux.

Donner à l'enseignement un caractère toujours plus spécialement agricole, tenir nos futurs agriculteurs au courant de tous les progrès scientifiques qui concernent les diverses cultures, les intéresser aux merveilles de la vie animale et végétale, comparer l'atmosphère sombre des ateliers et l'agitation

des villes à l'existence paisible des campagnes, libres comme l'air qui les entoure, leur répéter qu'ils respirent la force et la santé au milieu des beautés sans cesse renaissantes de la nature, voilà certes ce que l'école peut et doit faire.

Mais quel sera le résultat d'expériences faites sur leurs étroits lopins de terre ? Qui dit essais, dit aussi échecs : de quoi vivra l'agriculteur lorsque l'expérience n'aura pas réussi ou que les éléments lui auront été contraires ? Vous serez mal venus alors, ô pédagogues, de lui parler d'indépendance, de l'air pur qui ne suffit pas à nourrir, de cette merveilleuse nature dont la contemplation ne satisfera pas ses besoins matériels !

Emancipons *matériellement* le campagnard, débarrassons-le des âpres et continus soucis d'une vie précaire, fournissons-lui, dans la mesure du possible, les jouissances intellectuelles dont tout homme un peu instruit ne saurait se passer, alors il ne sentira plus autant le besoin d'abandonner son village, alors il appréciera les beautés de la nature, alors il jouira de son indépendance devenue réelle !

Mais ceci n'est plus du ressort de l'école. Seul, l'Etat, représentant la collectivité est capable d'un effort aussi considérable. Encore ici, nous voyons s'accroître le rôle de l'Etat-Providence qui, fatalement, remplace l'initiative individuelle dont la bonne volonté ne peut suffire à de tels efforts.

Nous concluons donc ce rapport, que d'aucuns trouveront bien pessimiste, par la constatation plus pessimiste encore que l'école ne peut rien pour résoudre cette importante question.

Genève, 28 août 1900.

Louis MERCIER.

M. le *Président* remercie M. Mercier et ouvre la discussion.

M. *Coutau* croit que l'école peut exercer une bonne influence pour lutter contre la dépopulation des campagnes. Le paysan se croit dans une condition inférieure ; aussi faut-il relever sa profession à ses propres yeux, lui montrer que les travaux de la campagne ne doivent pas s'inspirer de la routine, que le cultivateur doit s'instruire. Il faut donc mettre à sa disposition des cours spéciaux, tels que ceux des écoles secondaires rurales, pour qu'il puisse y puiser les connaissances techniques nécessaires.

M^{me} *Duvillard* dit qu'on peut en effet enseigner au paysan une foule de connaissances qui lui seront utiles, particulièrement en ce qui concerne le jardinage, la culture des primeurs. Les travaux manuels trouveront leur application dans la construction d'abris pour protéger les légumes. Le jardin de l'instituteur pourrait servir à des expériences fournissant des indications pratiques.

M. *Coutau* présente l'amendement suivant :

« L'école rurale doit s'efforcer de relever aux yeux des élèves la profession d'agriculteur. A part les moyens proposés par M. Mercier, on peut étendre l'enseignement des sciences naturelles, en lui donnant un caractère d'application à l'agriculture. »

M. *Mercier* répond que le programme secondaire rural comporte tout ce que demande M. *Coutau*. Mais le maître, qui n'est pas agriculteur, ne peut pas donner cet enseignement comme on pourrait le souhaiter. « Que le régent vienne donc tenir les cornes de la charrue » dit le paysan. Ce dernier ne se croit pas d'ailleurs inférieur à ses concitoyens. Il ne faut pas confondre l'agriculteur, riche propriétaire, avec les ouvriers de campagne et leurs enfants. Les fils de ces ouvriers ont avantage à venir en ville. Si le terrain reste un capital, comme l'a dit M. *Coutau*, c'est un capital qui prend souvent le chemin de la Caisse hypothécaire. La terre rapporte peu, c'est un fait constant. Il faut six vaches à l'écurie pour compenser les dépenses occasionnées par un berger. Diminuons les impôts, facilitons le crédit agricole, voilà la solution de la question.

M. *Reymann*. Il faut intéresser le campagnard à son milieu dès l'enfance. Pour cela il faut introduire l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire. Cet enseignement existe en France. Dans nos écoles rurales, certaines branches du programme pourraient sans inconvénient supporter une diminution. M. *Reymann* présente l'amendement suivant :

« Le programme des écoles primaires rurales devrait être différent de celui des écoles de la ville et approprié aux besoins de l'agriculture. »

M. *Pesson* pense comme M. *Mercier*. Les palliatifs d'ordre pédagogique sont pure bergerie. Nous sommes mal placés pour encourager le développement de l'agriculture. Les causes du mal sont économiques ; la terre ne rapporte pas l'inté-

rêt de l'argent qu'emprunte le cultivateur. Un agriculteur, même aisé, est obligé d'envoyer ses fils à la ville. La campagne, d'ailleurs, ne satisfait pas les besoins qu'a développés l'instruction. Les exercices d'agriculture des écoles se bornent simplement à des rudiments d'horticulture. L'école ne peut pas apporter un remède à la situation.

M. *Rosier* est d'avis qu'il ne faut pas jeter le manche après la cognée. La Société pédagogique ne peut pas préavisser négativement dans cette question. On dit qu'il faut recourir à l'Etat; mais l'Etat c'est nous, c'est tout le monde; chacun doit donc agir par solidarité. Si le sol se dépeuple, il s'appauvrit, et comme il constitue la source de la puissance économique de l'Etat, ce dernier se trouvera paralysé. Il faut songer que le Grand Conseil améliore l'enseignement secondaire rural, qu'il s'occupe de la création des écoles de viticulture et de culture maraîchère. Il faut donc seconder ses efforts.

M. *Pesson* n'a visé que l'école primaire. Il reconnaît l'utilité des écoles spéciales destinées à former les quelques agriculteurs qui nous sont nécessaires.

M. *Bieler* demande ce qu'il faut penser, au point de vue moral, de l'attraction de la ville pour la jeunesse.

M. *Rosier* croit que la vie artificielle des grandes agglomérations est certainement un mal à plusieurs points de vue. Ces concentrations d'individus peuvent amener des ruptures d'équilibre dans le marché, et on n'évite ce danger que par le développement des voies de communication. Pour en revenir à notre canton, il est certain que son sol ne fournit pas tout ce qu'on en pourrait tirer par une culture rationnelle. Il est moins hypothéqué que beaucoup d'autres cantons considérés comme fortunés. Les bâtiments sont plus hypothéqués que les terrains. Cherchons ce que nous pouvons faire, au lieu de proclamer hâtivement que nous sommes incompetents.

M. *Baatard* estime que l'agriculteur n'est pas aussi routinier qu'on veut bien le dire. Il est au contraire observateur et fait constamment des essais; la lutte qu'il soutient avec succès, depuis quelques années, contre les maladies de la vigne, en est une des meilleures preuves. L'emploi des engrais chimiques, des machines agricoles, est beaucoup plus répandu que les personnes de la ville ne se l'imaginent.

L'émigration des populations rurales vers les villes a eu lieu de tout temps. C'est un phénomène d'ordre économique contre lequel l'école est impuissante. On se dirige vers les villes parce qu'elles offrent la possibilité de s'affranchir du travail manuel ; mais on s'y dirige aussi parce que celui qui a de l'intelligence et de la volonté peut plus facilement qu'à la campagne y acquérir une situation indépendante.

Pour venir en aide au paysan d'une manière efficace, il faut lui fournir de l'eau, des engrais, des moyens de transport à bon marché. Il faut le protéger contre la concurrence déloyale qui présente des produits étrangers comme étant ceux du pays : l'encombrement actuel du marché des vins provient en grande partie de ce qu'on a vendu ces dernières années, des quantités considérables de vin d'Espagne pour du vin genevois ou vaudois.

M. *Rosier*. La formation intellectuelle de l'homme dépend des conséquences ancestrales, du milieu et de l'éducation. L'école donne cette dernière ; elle développe le campagnard, lui fait tirer un meilleur parti de son sol. La comparaison entre les paysans anglais et français sont à cet égard tout à l'avantage du premier, qui a un sol moins riche, mais mieux travaillé et par suite plus productif. Les écoles secondaires rurales ne sont pas encore adéquates à leur but. Enseignent-elles suffisamment par exemple la comptabilité, les éléments de physique, de mécanique nécessaires ? L'Exposition de 1896 a démontré que ces écoles font un abus des cahiers, des cours écrits.

M. *le Président* appuie les critiques adressés par M. *Rosier* aux méthodes d'enseignement des écoles rurales. Il résume la discussion et présente les conclusions suivantes :

1. D'une manière générale, la question de l'émigration des populations rurales vers les villes est d'ordre économique plutôt que d'ordre pédagogique.

2. Le canton de Genève est dans une situation particulière, en raison de l'importance de la ville relativement à l'étendue du territoire du canton.

3. L'école ne peut avoir qu'une influence restreinte pour retenir à la campagne les enfants des paysans. Cette influence peut s'exercer en présentant aux élèves des comparaisons en-

tre la vie à la ville et la vie à la campagne qui soient à l'avantage de cette dernière.

4. L'interprétation du programme des écoles rurales doit être adaptée aux choses de la campagne.

5. L'Etat doit chercher à rendre l'existence du paysan plus facile en développant les institutions d'assurances contre la destruction des récoltes, et en combattant la mévente des produits de l'agriculture, lorsque cette mévente résulte d'une concurrence déloyale.

M. *Coutau* retire son amendement.

Celui de M. *Reymann* est rejeté après une discussion à laquelle prennent part MM. *Reymann*, *Groscurin*, *Coutau* et *Mercier*.

Les conclusions de M. *Baatard* sont adoptées en principe ; le Comité est chargé d'en arrêter la forme définitive avec le concours de M. *Mercier*, qui devra les faire figurer dans son rapport.

La séance est levée à 5 heures.

Le Bulletinier,
GROSGURIN, Louis.

CONVOCAATION

La **Société Pédagogique Genevoise** est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le **jeudi 15 novembre 1900, à 2 h. précises**, en son local, *Petite Salle de l'Institut*.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications du Comité.
- 2° Rapport de M. Rosier sur la question des cours de vacances pour instituteurs.
- 3° L'enseignement de la géométrie à l'école primaire.
- 4° Propositions individuelles.